Rennes : Sud PTT menace de ne pas distribuer les professions de foi du second tour de l'élection présidentielle si chaque facteur ne reçoit pas une prime de 150€

20/04/2022 à 12h18



« Les dirigeants de **La Poste** ont touché 83,5 millions d'euros de l'Etat pour assurer la distribution des professions de foi mais continue de faire faire ce travail par les agents gratuitement » proteste le **syndicat Syndicat SUD PTT d'Ille-et-Vilaine** dans un communiqué de presse, **menaçant de ne pas les distribuer**, ce mercredi 20 avril.

Après une assemblée générale, mardi 19 avril, les facteurs du bureau de **Rennes Colombier** ont demandé, en compensation du travail supplémentaire, **une prime de 150€** pour la distribution des plis électoraux du **second tour** de l'élection présidentielle.

« Les facteurs sont en colère » explique le représentant départemental. Les postiers « veulent que ce travail

spécifique soit payé spécifiquement », ce que La Poste se refuserait à faire selon lui. Si une **grève** générale n'est toutefois pour l'instant pas prévue, le syndicat assure que le mouvement pourrait continuer pour **les élections législatives.**

Actu Rennes

Le tract du syndicat